

MAIRIE  
DE  
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR  
A :

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 OCTOBRE 2024

---

### Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le mercredi 30 octobre 2024 à 20h00.

Dates de convocation et d'affichage : 25 octobre 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 09. Votants : 10.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Membres présents : Mmes BEGUIN BISIAUX SOUVERIN. M.M. ARCHER  
COURATIN GAULTIER MOUSNY POUIT TOURATIER.

Absents : Mme JUILLET. M. GALLAIS.

M. Franck GALLAIS a donné pouvoir à M. Keith ARCHER.

Secrétaire de séance : Mme Sophie SOUVERIN.

### Décisions du Maire.

- Attribution d'une concession à M. Jean-Claude MINOIS d'une durée de 50 ans au cimetière communal.
- Fleurissement printanier de la commune par l'entreprise MOREAU pour un montant de 1 331, 90 € HT.
- Abonnement connect + à l'aire de camping-cars pour un coût mensuel de 119 € HT.

### Points d'information.

- Mise en place de composteurs partagés à côté du point de regroupement des ordures de la résidence communale 23, Grande Rue.
- Création de 12 trous à hauteur de l'aire de camping-cars pour la végétalisation de l'espace Public.

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du vendredi 06 septembre 2024.

### **Personnel communal**

---

1. Mise à jour du tableau des effectifs.  
Il comprend la création d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et de deux emplois d'adjoint technique principal de 1ère classe.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve le tableau du personnel communal.

2. Suspension du service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire.

Faute de médecin disponible, le centre de gestion doit suspendre ses activités de médecine préventive pour le personnel communal.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve l'avenant suspendant le service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

3. Remboursement des frais postaux d'envoi en recommandé.

Le Trésor Public sollicite désormais une délibération pour le remboursement de frais liés aux envois de courriers en recommandé.

**Délibération.**

Le Conseil municipal décide le remboursement aux tarifs en vigueur le remboursement des frais postaux aux agents communaux.

**Aménagement urbain**

---

4. Opération façades.

M. Michel GIRAULT a réalisé la rénovation des façades de son habitation pour un montant de 39 791, 30 € HT.

**Délibération.**

Le Conseil municipal attribue une subvention d'un montant de 4 000 € à M. Michel GIRAULT pour son opération façades.

5. Projet de liaisons vélo.

M. le Maire fait le point sur l'avancée de ce projet. Le coût global de l'opération est estimé à 30 000 €.

**Gestion des bâtiments communaux**

---

6. Géothermie : report à 2025 du solde du financement Ademe.

Le contrat de financement Ademe pour cette opération se termine le 22 novembre 2024. D'une subvention initiale d'un montant de 107 440 €, il demeure un solde à percevoir de 21 488 €.

**Délibération.**

Le Conseil municipal décide de prolonger par avenant le dispositif Ademe pour l'opération géothermie.

7. Lutte contre la prolifération des pigeons.

Deux propositions d'entreprises ont été reçues :

- La société EGEF de Beaumont-Village pour un montant de 5 110, 56 € TTC.
- La société DOVE BUSTERS pour un coût de 3 300 € TTC.

**Délibération.**

Le Conseil municipal retient l'entreprise DOVE BUSTERS pour la lutte contre la prolifération des pigeons dans la commune.

**Vie locale**

---

8. Recensement de population 2025 : désignation d'un agent recenseur.

Le recensement de population se déroulera à Montrésor du 16 janvier au 15 février 2025. Un agent recenseur doit être nommé pour accomplir cette mission, le Conseil municipal est invité à créer l'emploi correspondant.

**Délibération.**

Le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'agent contractuel à temps complet pour le recensement de la population de l'année 2025.

9. Médiathèque : renouvellement de la convention « Nom@de » avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire propose à la commune de renouveler la convention « Nom@de », le portail commun de ressources numériques en Touraine.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la convention de partenariat pour un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques d'Indre-et-Loire.

10. Accueil périscolaire : avenant au financement de la CAF Touraine.

L'avenant proposé par la CAF Touraine intéresse la commune de Montrésor au niveau du dégel du bonus territoire pour accompagner le développement d'heures nouvelles dans la limite de 25 %.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve l'avenant proposé par la CAF Touraine pour l'accueil de loisirs de Montrésor.

11. Réalisation du Montrésorien 2025.

La graphiste Aurore LIVERNET propose une prestation à 2 400 € TTC accompagnée d'une impression par la société Imagée d'un montant de 862, 95 € TTC.

**Délibération.**

Le Conseil municipal retient la proposition d'Aurore LIVERNET et de la société Imagée.

12. Vie associative :

- Panneau pocket : les conseillers s'accordent à l'adhésion au dispositif panneau pocket, système d'alerte et d'information, notamment face à la recrudescence des inondations.
- Dessine-moi Montrésor : l'association *Montrésor se raconte* propose la date du dimanche 08 juin 2025. Le repas des Aînés devrait se dérouler le dimanche suivant.
- Avenir de l'école de musique : sa présidente informe la commune du risque de disparition de la structure associative. Devant ses difficultés financières et la baisse de fréquentation, l'école de musique suggère le maintien d'une antenne locale en sollicitant le concours de *Loches Sud Touraine* ou de *Terrecole*.
- Démarche du comité d'animation montrésorien : le Conseil liste l'ensemble des demandes formulées. Un rendez-vous sera arrêté avec le SIEIL pour une mise en cohérence de l'éclairage public. La commune assurera la mise en place des projecteurs. La gestion du matériel prêté fait débat avec le public. Enfin, la toiture du local/entrepôt situé 12, Grande Rue devra faire l'objet d'une réfection.

13. Compostage dans la commune.

La question a été traitée en point d'information.

**Budget-finances**

---

14. Suivi de la dette.

Suite à des travaux de fiabilisation de l'état de la dette, le Service de Gestion Comptable a relevé que 3 prêts ont fait l'objet d'inversion part capital / part intérêts ou décalages d'échéances :

- Emprunt réhabilitation de l'appartement 32, Grande Rue (2010) : débit 1068 et crédit 1641 pour 50, 75 €.
- Emprunt pôle d'économie circulaire (2022) : débit 1641 crédit 1068 pour 910, 32 €.
- Emprunt réalisation de l'accueil de loisirs (2001) : débit 1681 et crédit 1328 pour 382, 76 €.

**Délibération.**

Le Conseil municipal autorise le Trésor Public à réaliser les écritures comptables correspondantes.



15. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°4.

**Délibération.**

Le Conseil municipal approuve la délibération budgétaire modificative n°4.

**Questions diverses**

---



Les Plus

Communes



Villages Verts



Villes et Villages  
Fleuris